

Assemblée générale annuelle
Jeudi 12 février 2026 – Hôtel du Jardin, Saint-Félicien

Inscription dès 9 h

Début de l'assemblée à 10 h

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Procédures d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2025
6. Rapport du président
7. Rapport du chef de la direction
8. Rapport financier de l'exercice 2024-2025
9. Rapport du président du comité d'audit
10. Rapport de l'auditeur indépendant
11. Approbation des états financiers
12. Résolution concernant la répartition des excédents
13. Nomination de l'auditeur indépendant pour le prochain exercice
14. Période de questions sur le rapport du président,
le rapport du chef de la direction et le rapport
du chef de la direction financière

Dîner vers 12h

15. Modification au Règlement général
16. Fonds coopératif d'aide à la relève agricole (FCARA)
17. Élection des administrateurs
18. Jeton de présence aux administrateurs
19. Contribution à l'UPA
20. Ratification par les membres des actes des administrateurs et des
gestionnaires dans l'exercice de leurs fonctions
21. Hommages à des administrateurs
22. Allocution des invités
23. Période de questions
24. Clôture de l'assemblée

Ordre du jour